

Le fil de terre

Numéro 56 Mai 2015

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

L'importance de la vie associative dans chaque commune n'est plus à démontrer. Saint-Just-Saint Rambert n'échappe pas à cette réalité.

Lors du dernier conseil municipal, les subventions aux associations ont bien été votées globalement.

Ne pourrait-on pas les voter par secteur d'activité ?

Il semblerait aussi judicieux que chaque association soit considérée en fonction de son projet et pas seulement en fonction du nombre d'adhérents, plus ou moins captifs ou locaux ! Il ne s'agit pas de prôner l'égalitarisme mais bien de rétablir plus d'équité entre les associations.

Chacune a son rôle à jouer dans la construction du vivre ensemble.

Marie-José Faure



PAROLES D'ELUS

Michel Garde
Conseiller Municipal



CIVISME ET COURTOISIE

Plus une société s'agrandit, plus les règles (ou lois) nécessaires à sa pérennité deviennent complexes, difficiles à comprendre et donc à être acceptées par tous.

Souvent posté devant un collège de notre commune aux heures d'affluence, j'observe avec stupeur parfois, agacement et admiration souvent, la noria des véhicules que régule un agent municipal. Eh bien même quand cet agent n'est pas là, vous, conducteurs matinaux, respectez à 80 % le sens de circulation.

Bravo, continuez et ne suivez surtout pas l'exemple de ceux qui s'estiment plus importants que tout et donc dispensés de suivre les comportements du vulgum pecus. Tout un chacun vous seront reconnaissants de vos bonnes pratiques.

Et pendant qu'on y est : pourquoi ne pas rouler à 30km à l'heure avenue des Barques. En journée c'est bien suffisant et permet d'éviter ouverture intempestive de portière et surtout piéton qui traverse dans ou, scandale, hors les clous !

Ni les élus de gauche de la commune, ni les membres du Grim n'ont jamais caché leurs idées de gauche : socialistes, communistes, écologistes ou simplement de gauche. Il va de soi que tous sont aussi républicains. D'ailleurs qui, aujourd'hui, se revendique légitimiste, Orléaniste ou Bonapartiste ?

Dans ces conditions, qu'est-ce qui justifie qu'un parti s'approprie le nom "Les Républicains" ?

Est-ce là une tentative d'américanisation de la vie politique française ?

Qu'en pense M. Le Maire ?



BREVES
LOCALES

Norbert Verrier

SAIP: Pas d'affolement!

Le Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) est un ensemble structuré d'outils (sirène ou autres) permettant la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités. Le déclenchement de cette diffusion ainsi que le contenu du message sont réservés au Maire ou au Préfet.

Le SAIP assure alors une fonction d'alerte (se mettre en sécurité, se tenir informé, éviter de téléphoner, ne pas aller chercher ses enfants à l'école), et d'information (consignes de sécurité à suivre en urgence, indications sur l'évolution de l'évènement)

Dans ce cadre, plusieurs services interministériels vont prochainement, accompagnés de techniciens, effectuer une visite des sites SAIP de notre chère commune de Saint-Just-Saint-Rambert, afin d'établir un état des lieux détaillé avant d'éventuelles mises aux normes des appareils avant installation.

Ces visites débuteront le jeudi 4 juin à 14h00 à l'église de Saint-Just. A cette occasion, un déclenchement manuel des sirènes sera réalisé....

Donc pas d'affolement...

Georges Charpenay

Peuple Femme, réveille toi !

En France dernier pays Européen à leur avoir accordé ce droit le 21 avril 1944, les électrices sont plus nombreuses que les électeurs.

Il n'est pas question dans ce texte de donner toutes qualités aux femmes. Elles sont capables du pire et du meilleur comme tout humain.

L'élection de Miss St Just St Rambert fut paraît-il un succès. Vous ne voyez pas le rapport entre le droit de vote des femmes et une élection de Miss ? C'est un signe que nos soeurs ont encore un long chemin à parcourir. Ce type de festivité présente en effet ces demoiselles, certes consentantes à une compétition basée essentiellement sur leur aspect physique (comme des animaux dans un comice agricole...)

La dignité des femmes est un combat permanent de tous citoyens et citoyennes désireux de sortir le monde du patriarcat vers lequel nous retournons insensiblement..



Alors, « Peuple femme » tu as toutes les clés en main pour changer le monde, et préparer celui à venir.

José Louis Théry

Le jardin du souvenir



Respectant la volonté de mon père, j'ai répandu ses cendres au *jardin du souvenir* du cimetière de Saint-Rambert, son ultime demeure.

Personnellement je souhaiterais faire de temps en temps une halte dans ce lieu. Chacun son deuil. Cet espace rectangulaire où l'on répand les cendres des personnes que l'on a aimées est d'une impersonnalité à mourir! Pas d'arbre, pas de fleurs, aucune trace des défunts... L'autorisation du Maire est nécessaire pour poser une plaque avec photo, dates de naissance et décès de mon père dans ce lieu qui n'est pas une concession privée.

Je sou mets cette requête à nos élus car cette demande peut être partagée par d'autres citoyens. De même, une salle de recueillement et de cérémonie laïque serait la bienvenue dans notre commune pour les familles qui ne souhaitent pas des obsèques à l'Eglise.

Catherine Cronel, en toute laïcité.



Préparation du conseil : Samedi 13 juin 2015 08h30 local des élus.
Conseil municipal : Jeudi 18 Juin 2015 à 19h15, Salle Prieuré Bas
Pour nous [contacter](#), [s'abonner](#) ou [se désabonner](#) : fildeterre@lesbarques.fr

Retrouvez nos parutions sur : <http://www.projetcitoven.fr/>

Et sur <https://www.facebook.com/gauche42170>

